

1ère Rencontre nationale Jumelages et Partenariats Tours les 11 et 12 septembre 2009

La 1ère Rencontre nationale Jumelages et Partenariats organisée par l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) s'est tenue à Tours (37 – Indre et Loire), du vendredi 11 au samedi 12 septembre 2009 sur le thème « Echanger, partager, innover : pour une Europe ouverte à tous »..

Pendant ces deux journées élus et responsables associatifs ont débattu du besoin de renforcer le contenu de leurs actions en concevant les échanges et les coopérations comme des lieux de dialogue et de débat sur des thèmes d'intérêt européen.

Deux membres du bureau de la FCJO, Nicolle Saudrais-Anciant, Secrétaire et Dominique Magnier, 1er Vice-président ont représenté la Fédération durant cette rencontre.

Programme de la rencontre

Vendredi 11 septembre

- Allocution d'ouverture par le Maire de Tours (Jean Germain), la Présidente du Conseil Général d'Indre et Loire (Claude Roiron) et le Président de l'AFCCRE *Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe* (Louis Le Pensec).
- Intervention du Secrétaire d'Etat chargé des Affaires Européennes, Pierre Lelouche
- Table ronde « s'engager pour une Europe ouverte à tous » avec diverses personnalités
- Travaux en ateliers :
 - Jumelage et citoyenneté européenne : pour une nouvelle dynamique
 - Encourager la mobilité des jeunes
 - S'engager ensemble au Sud : pour une dimension européenne de la coopération
 - Travailler en réseaux multilatéraux : quelle valeur ajoutée ?
 - Les Balkans en Europe : comment coopérer ?

NB – Dominique Magnier a fait une intervention très remarquée et a reçu les félicitations pour la clarté de son exposé par M. Louis Le Pensec dans l'atelier « jumelages et citoyenneté européenne : pour une nouvelle dynamique ».

Nicolle Saudrais-Anciant a participé à l'atelier : « Encourager la mobilité des jeunes ».

Samedi 12 septembre

- Restitution des ateliers
- Présentation de la déclaration finale
- Table ronde « Echanger, coopérer, bouger : pratiquer l'Europe au quotidien » avec diverses personnalités dont Catherine Lalumière
- Allocutions de clôture

Introduction : extrait de la presse régionale :

Louis Le Pensec dans « La Nouvelle République » du 11 septembre « *juge que les jeunes doivent davantage être associés à la conception des échanges* ». Aux questions posées, il répondait

« **Comment les collectivités locales peuvent-elles promouvoir la citoyenneté européenne** » : « *Que ce soit à travers des jumelages, des réseaux de coopération, des communautés de travail, des Groupements européens de coopération territoriale, l'Europe demeure plus que jamais pour les collectivités locales et régionales et pour les associations locales un espace d'échanges, de dialogue et de solidarité. Cette vision d'une Europe de terrain, vivante, dynamique, propice aux relations humaines est celle que nous devons défendre. Cette capacité du mouvement des jumelages et partenariats à mobiliser des citoyens, à impliquer des acteurs locaux, à encourager des jeunes à bouger, à souder des territoires par-delà nos frontières est un de nos atouts pour surmonter la crise de confiance entre l'Europe et ses citoyens* ».

« **Le contenu des jumelages nés voici plusieurs décennies n'a-t-il pas beaucoup vieilli ?** » : « *Si nous voulons que nos échanges restent une manière pertinente de pratiquer l'Europe sur le terrain, nous devons renouveler nos modalités d'actions. Il est temps d'imaginer de nouvelles manières de réunir les citoyens autour de projets concrets, en phase avec la société d'aujourd'hui, attractifs pour les jeunes et répondant encore mieux aux défis d'une Europe plus humaine. Le mouvement des jumelages est et sera toujours porteur d'idéaux de paix, de tolérance et de solidarité. Sans perdre de vue ces valeurs, il nous faut nous ouvrir davantage et moderniser nos pratiques. Bref, dépoussiérer les jumelages. C'est précisément l'objet de cette rencontre dont le titre « échanger, partager, innover : pour une Europe ouverte à tous » doit, à mon sens, nous servir de feuille de route* ».

« **Comment les collectivités locales peuvent-elles innover pour favoriser la mobilité des jeunes ?** » : « *Il me semble important que les promoteurs des jumelages travaillent sur la durée avec les milieux éducatifs, associatifs, avec ceux de la formation professionnelle, de l'éducation populaire pour les aider dans la mise en contact avec des structures correspondantes dans les collectivités partenaires et pour les accompagner dans leurs projets. Au-delà de cela, les jeunes doivent être davantage associés à la conception, à la préparation et à l'organisation des échanges, en particulier en faisant confiance en leur créativité et en laissant libre cours aux formes d'expression et de communication qu'ils affectionnent* ».

Compte-rendu de la rencontre

Après les allocutions de bienvenue de M. Jean GERMAIN, Maire de Tours et 1er vice-président de la Région Centre, et Mme Claude ROIRON, Présidente du Conseil Général d'Indre et Loire, les travaux de la conférence ont été ouverts par MM. Pierre LELLOUCHE, Secrétaire d'État aux affaires européennes et Louis LE PENSEC, Président de l'AFCCRE.

Louis le Pensec a déclaré que « **rarement le fossé entre l'Europe et ses citoyens n'aura été aussi profond** », ceci implique qu'il est nécessaire d'adapter les jumelages et les partenariats aux défis actuels du projet européen.

Avec 4.000 communes françaises jumelées à 6.000 partenaires européennes, les jumelages sont des liens essentiels entre les citoyens basés sur le partage, le dialogue et la proximité. Rappelant que ce mouvement était toujours porteur des idéaux de paix, de tolérance et de solidarité, le Président de l'AFCCRE a néanmoins appelé à l'ouverture et à la modernisation des pratiques visant à « **dépoussiérer les jumelages** », expression volontairement utilisée pour piquer au vif l'ensemble des participants.

Saluant d'abord le travail de l'AFCCRE, « seule association de collectivités locales à vocation proprement européenne » et les valeurs qu'elle porte depuis sa création, le Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, M. Pierre LELLOUCHE, a indiqué ensuite ses priorités, et notamment, son 1er défi : « *comment essayer de*

redonner aux Français l'envie d'Europe alors que ce sont 50% d'abstentionnistes de plus qui sont apparus en 30 ans des deux côtés du Rhin ». Le Ministre a déclaré que le moment était venu de « sortir de l'euro-nombrilisme » et de « refaire de la politique en Europe » et a rappelé le bilan éloquent du mouvement des jumelages et de la coopération décentralisée. Il a insisté sur la vitalité d'une Europe portée par des relations de proximité et a fait sienne la préoccupation de la nécessaire dynamisation des jumelages, qui doivent demeurer « d'incontestables instruments d'apprentissage et de solidarité européenne et citoyenne ».

De même, le Ministre a tenu à faire part de sa préoccupation face à la sous-consommation des fonds attribués aux régions françaises au titre des fonds structurels. Il a indiqué avoir lancé une mission d'évaluation du dispositif, confiée notamment à Mme Sophie BRIARD-AUCONIE, membre du Parlement européen, qui aboutira, avant la fin de cette année, sur des propositions opérationnelles.

Les 400 participants étaient par la suite invités à débattre dans le cadre de 5 ateliers, consacrés notamment à la citoyenneté européenne, à la mobilité des jeunes, à la coopération décentralisée et aux Balkans.

Les représentants de la FCJO étaient présents dans les deux ateliers :

Notes prises au cours de l'atelier « Encourager la mobilité des jeunes » (travail présenté par la ville de Caen (Nicolle Saudrais-Anciant)

Tout d'abord « quelle place pour les jeunes dans les jumelages ? »

Il est à noter que lors des dernières élections européennes, il y a eu 78 % d'abstentions chez les jeunes de la tranche 18/24 ans dont 67 % chez les étudiants.

Problématiques :

- Les jumelages ne peuvent pas acter en conséquence les jeunes, leurs besoins et leur façon de vivre
- Manque d'opportunités de voir ailleurs
- Confondre tourisme et rencontre
- La peur de l'inconnu et de la différence
- L'Europe de la non-proximité
- L'Europe semble être réservée à ceux qui font des études et parlent les langues étrangères

Réponses proposées pour :

1. informer et sensibiliser à l'Europe :
 - l'eurobus
 - Le salon de l'étudiant et des métiers
2. Eveiller leur curiosité :
 - Hip hop et rap
 - Rencontre autour des auteurs européens
3. Les inciter à mieux parler les langues étrangères :
 - Speak 14 (assistants anglo-germano et italophones dans les collèges avec 47 établissements concernés en 2008/2009). Assistante australienne et africaine dans des classes qui parlent anglais, enseignent 7 h. Ce sont des jeunes qui ont une bourse du Conseil général pour intervenir et aider les professeurs ; stages ludiques de printemps (450 jeunes) ; séjours linguistiques en Grande Bretagne et en Allemagne (105 collégiens)
4. Les aider financièrement :
 - Soutien aux échanges scolaires (10/14 ans)
 - Bourses de projets de 500 €/personnes pour les 18/24 ans
5. Multiplier les occasions de rencontrer de jeunes européens
 - Rencontres tandems (principe de notre université d'été)
 - Rencontres européennes de jeunes (financement obtenu par jeunesse en action avec pour thème « C'est nous l'Europe » (construction d'une maison qui reste)
 - Témoignages de jeunes européens dans les collèges

6. Leur permettre de vivre une expérience à l'étranger (1 personne chargée au Conseil général de recruter. Le conseil général donne 60 €/semaine, trouve et fournit un logement)
 - Stages professionnels en entreprises (18/25 ans) dans 6 pays
 - Service volontaire européen (18/30 ans)
7. Les inciter à s'impliquer et s'engager pour l'Europe
 - « club europe 14 » dans les collèges (10/11 ans) Les jeunes font un film et 1 ou plusieurs professeurs s'impliquent avec proposition d'un CDROM. L'action dure une année scolaire
 - Rencontre européenne autour de la démocratie (mini-parlement européen)
8. Leur faire prendre conscience que l'Europe vit :
 - être à leur écoute
 - leur faire une place dans les jumelages
 - leur donner l'exemple
 - communiquer avec leurs moyens
 - évoluer avec son temps.

Le budget du Conseil général de Caen :

- pour promouvoir les langues : 405 000 Euros
- pour le service des stages dont 50 % de subventions : 340 000 €
- et 1 500 collégiens vont à l'étranger !!!!

Je me permettrai de faire un commentaire personnel : avec une telle logistique (il faut savoir que c'est une volonté politique de la ville de Caen, et une salariée s'occupe de tout) il y a beaucoup moins de difficultés à mettre en œuvre de telles actions. J'ai également trouvé que, en général, bon nombre d'interventions, de discours étaient plutôt destinés aux collectivités territoriales..... dont dépendent les comités de jumelage.

Notes prises au cours de l'atelier « Jumelages et citoyenneté européenne : pour une nouvelle dynamique » (Dominique Magnier)

Ce débat a commencé par une présentation de Jenifer Wannan Chef d'unité adjointe à l'unité "Politique de la citoyenneté ; L'Europe pour les citoyens", à la Direction Générale Education, Culture de la Commission Européenne. Le sujet concernait l'élaboration des jumelages de demain, à travers une évaluation du programme actuel et un aperçu des perspectives d'amélioration.

Madame Wannan a d'abord rappelé le rôle actif des jumelages dans la construction de l'Europe puis elle a dressé un bilan du programme « L'Europe pour les citoyens / Jumelage de villes :

- 1 000 projets retenus
- 3 630 villes impliquées
- 7 500 participants
- 55% des projets sur le thème des amitiés européennes
- 50 % issu de partenariat Franco allemand

Ce bilan a permis de mettre en évidence plusieurs points faibles:

- la couverture géographique des projets est déséquilibrée (lien avec l'histoire franco- allemande)
- 58 % des projets français sont bilatéraux
- **Taux élevé d'annulation: un tiers des crédits programmés est perdu !**
- les projets ont souvent un faible lien avec les thématiques européennes
- **le rapport final des projets est insuffisant au niveau de la mise en évidence du « retour sur investissement » pour l'Union Européenne.**
- **L'impact durable des projets est peu visible.**

Le bilan du programme actuel sera complété par une analyse des résultats des élections européennes dans les villes qui ont reçu de l'aide.

Le programme pour la période 2014-2020 sera élaboré suivant le calendrier suivant :

- Fin de l'évaluation du programme actuel → 2009
- Consultations sur les options possibles pour le futur programme → 2010
- Propositions → 2011
- Démarrage → 2014

Les projets liés au nouveau programme devront :

- Démontrer la valeur ajoutée européenne des actions
- Concentrer les efforts sur les moyens les plus efficaces
- Démontrer une gestion efficiente.

Les impacts au niveau des jumelages :

- Les défis :
 - Adapter les jumelages au contexte actuel
 - S'assurer que le financement européen cible les activités de jumelages qui contribuent le plus à la citoyenneté européenne.
 - Renforcer les liens entre le niveau européen et le niveau local / régional
 - Renforcer les liens entre tous les acteurs
- Les pistes de progrès :
 - Plus de projets multi latéraux
 - Plus de travail en réseau
 - Plus forte dimension thématique
 - Plus de partenariats pluriannuels
 - Plus d'identification des résultats : résultats concrets
 - Plus de contribution à la mobilité
 - Etude des outils les plus efficaces
- Les forces des jumelages :
 - La proximité des citoyens
 - l'expérience et l'expertise au sujet des échanges,
 - le nombre (26 000), les structures de soutien (CCRE, mais aussi au niveau régional la FCJO, Fédération Bretagne Irlande, structures dans le Limousin, le Puy de Dôme, la Haute Loire)
- A noter que 2010 sera l'année de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et que 2011 sera celle du volontariat.

Après cet exposé qui a bien précisé les objectifs de l'Union Européenne en matière d'aide au jumelage, des représentants des villes de Rennes, Nancy, du conseil Général du Val de Marne et du Cidem sont intervenus pour témoigner sur leurs expériences au niveau des jumelages.

Trois structures fédérant des comités de jumelage ont aussi présenté leurs actions :

- l'Association des Communes Jumelées du Limousin
- l'Association départementale des Comités de Jumelage du Puy de Dôme
- la FCJO représenté par Dominique Magnier qui a exposé les activités de la Fédération, illustrées par un diaporama.

Dans sa déclaration finale, le Président Louis Le Pensec a mis en évidence les points suivants issus des différents ateliers :

- La nécessité de **favoriser la participation et l'implication des jeunes**, en particulier les plus défavorisés, dans les partenariats s'est exprimée avec force. Ils doivent être associés à la conception

des échanges, notamment en laissant libre cours aux formes d'expression et de communication qu'ils affectionnent

- Le souhait **d'ouvrir les échanges et les réseaux de coopération au reste du monde** a été formulé. Par ces actions concertées, le but est de donner une véritable dimension européenne à la coopération pour le développement, qui gagnera ainsi en créativité et en efficacité.
- Afin d'impliquer l'ensemble des acteurs locaux dans les partenariats, l'idée du « **Pacte local pour la coopération** » a été lancée, se traduisant par la mise en valeur, au sein des coopérations, d'initiatives engagées au sein de la société civile, du monde économique et dans tous domaines relevant du développement local.

En clôture des travaux, une table ronde a réuni Mmes BENARAB-ATTOU, Députée européenne, LALUMIERE, Présidente de la Fédération Française des Maisons de l'Europe, ANGRAND, Secrétaire Générale de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, et MM. OLBRYCHT, Membre polonais du Parlement européen, et SMITH, Secrétaire Général du Conseil des Communes et Régions d'Europe.

A l'occasion de cette table ronde, Mme LALUMIERE a noté que la « pratique de l'Europe a progressé » (liberté de circulation, euro...). Elle a estimé toutefois que le projet européen ne sera pas compris tant qu'un message clair ne sera pas délivré sur la raison profonde de la construction européenne et sur ses objectifs fondamentaux.

Pour M. Jan OLBRYCHT, les jumelages et partenariats ont démontré leur capacité, à partir du niveau local, à établir la confiance entre les individus.

Concluant les travaux, M. Olivier AUDIBERT-TROIN, Président de la Communauté d'Agglomération de Draguignan, Vice-président de l'AFCCRE, a insisté sur le rôle de « passeurs d'Europe » que les élus locaux et les militants associatifs doivent continuer à jouer à travers les jumelages et les partenariats.

Afin de mettre en œuvre les recommandations de la conférence de Tours, l'AFCCRE s'engage à amplifier son offre de formation européenne à l'attention des responsables locaux en charge des jumelages et des partenariats. Elle va également lancer en 2010 une grande consultation nationale sur l'avenir du Programme communautaire « L'Europe pour les Citoyens ». De plus, L'AFCCRE s'engage à promouvoir activement les pratiques innovantes en matière de jumelages, notamment par le biais de son site internet.

Une 2ème Rencontre nationale Jumelages et Partenariats est prévue pour l'année 2012.

Conclusion :

Ces journées ont été très fructueuses pour la FCJO. Elles ont permis à notre Fédération de faire connaître ses activités, d'échanger des idées et de prendre de nombreux contacts auprès d'élus et d'animateurs de Comités de Jumelage.

A travers ces différents échanges, nous avons pu constater que nos actions actuelles correspondent aussi à l'attente de nombreuses associations dans d'autres régions. Elles sont aussi dans la ligne de celles qui sont encouragées par la Commission Européenne. Ceci conforte la démarche actuelle de la Fédération qui avait été approuvée par ses membres lors sa dernière assemblée générale à Creil.

Rapporteurs: Nicolle Saudrais-Anciant & Dominique Magnier